

Des experts qui prodiguent des conseils dans les bons et les mauvais moments – Les experts fiscaux diplômés se qualifient aussi au plus haut niveau

Quatre diplômes fédéraux servent de sésame pour devenir expert membre individuel d'EXPERTsuisse. Les formations et examens correspondants d'expert en audit, en fiscalité, en fiduciaire, ainsi qu'en finance et controlling sont la référence ultime en formation professionnelle supérieure en Suisse. Dans le cadre de cette formation parallèle à l'activité professionnelle, l'acquisition de compétences, autrement dit les aptitudes effectives, est la valeur de référence mise en avant.

En 2020, sur mandat de l'organisation responsable des examens professionnels supérieurs sanctionnant le diplôme d'expert fiscal, EXPERTsuisse a développé le profil et la définition des compétences des experts fiscaux dans le but d'obtenir le niveau de qualification maximum possible selon le CNC. Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a confirmé en avril 2021 également la classification de ce quatrième et dernier diplôme d'expert au niveau 8, le plus élevé du cadre national des certifications (CNC). Cette classification entrera en vigueur le 1er juillet 2021.

Les quatre diplômes d'expert sont actuellement les seuls à ce niveau dans toute la Suisse. L'objectif du cadre national des certifications est de rendre le système de formation plus compréhensible et de simplifier la comparaison des diplômes suisses sur le plan national et international.

Nous sommes fiers que nos membres aient obtenu des diplômes d'experts aussi importants.

Lien(s) et téléchargement(s)

- [Lire à ce propos l'article de la brochure annuelle EXPERTsuisse 2020 intitulé «EXPERTsuisse révolutionne la formation professionnelle en Suisse».](#)